RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00363
Numéro SIREN : 818 998 213
Nom ou dénomination : ABALONE TT ANGERS

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2019 sous le numéro de dépôt 15043

Greffe du tribunal de commerce d'Angers

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 13/11/2019

Numéro de dépôt : 2019/15043

Déposant :

Nom/dénomination : ABALONE TT ANGERS

Forme juridique : Société anonyme à conseil d'administration

N° SIREN : 818 998 213

N° gestion : 2016 B 00363

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

Greffe du tribunal de commerce d'Angers
BP 80003 - 19 rue René Rouchy 49055 ANGERS CEDEX 02
09:00 - 11:45, 13:30 - 16:30
Téléphone : 02.41.87.89.30
www.greffe-tc-angers.fr - www.infogreffe.fr

LV/2016 B 00363
ABALONE FRANCE- CLAIRE BAUDET
43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN

Nos références : LV/2016 B 00363

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

Concernant la société :

Société par actions simplifiée ABALONE TT ANGERS

10 RUE DU HARAS
49100 ANGERS

SIREN : 818 998 213

N° de gestion : 2016 B 00363

Le greffier soussigné constate le 13/11/2019 le dépôt, enregistré sous le numéro 2019/15043, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2018

Récépissé délivré le 13/11/2019
Le greffier
ME PAILLE

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

ABALONE TT ANGERS
Société par actions simplifiée
Au capital de 123 000,00 euros
Siège social : 10, rue du Haras – 49100 ANGERS
818 998 213 RCS ANGERS

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 13 NOV. 2019

RESOLUTION PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 14 JUIN 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de 175 530,18 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		175 530,18 €
Autres réserves		66 976,07 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	152 470,25 €	
Autres		
A titre de dividendes	90 036,00 €	
TOTAL	**242 506,25 €**	**242 506,25 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 7,32 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 14 juin 2019.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes depuis la constitution de la Société.

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

ABALONE TT ANGERS
Société par actions simplifiée
Au capital de 123 000,00 euros
Siège social : 10, rue du Haras – 49100 ANGERS
818 998 213 RCS ANGERS

RESOLUTION ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 14 JUIN 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de 175 530,18 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		175 530,18 €
Autres réserves		66 976,07 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	152 470,25 €	
Autres		
A titre de dividendes	90 036,00 €	
TOTAL	**242 506,25 €**	**242 506,25 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 7,32 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 14 juin 2019.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

ABALONE TT ANGERS
Société par actions simplifiée
Au capital de 123 000,00 euros
Siège social : 10, rue du Haras – 49100 ANGERS
818 998 213 RCS ANGERS

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Certifiés conformes,
LE PRESIDENT

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 797.77	5 797.77				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	38 840.16	15 709.00	23 131.16	27 837.64	-4 706.48	-16.91
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	300.00		300.00	4 056.00	-3 756.00	-92.60
	Autres immobilisations financières	65.00		65.00		65.00	
	Total II	45 002.93	21 506.77	23 496.16	31 893.64	-8 397.48	-26.33
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	676 927.10	2 127.78	674 799.32	451 201.07	223 598.25	49.56
	Autres créances	491 007.19		491 007.19	584 428.79	-93 421.60	-15.99
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	10 365.83		10 365.83	8 738.46	1 627.37	18.62
	Total III	1 178 300.12	2 127.78	1 176 172.34	1 044 368.32	131 804.02	12.62
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 223 303.05	23 634.55	1 199 668.50	1 076 261.96	123 406.54	11.47

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 365.00
(3) Dont à plus d'un an

CECOM Experts-comptables

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 123 000)	123 000.00	123 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	12 300.00	105.39	12 194.61	NS
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	66 976.07	2 002.34	64 973.73	NS
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	175 530.18	77 168.34	98 361.84	127.46
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	377 806.25	202 276.07	175 530.18	86.78
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	62 909.16	36 493.90	26 415.26	72.38
	Emprunts et dettes financières diverses		40 000.00	-40 000.00	-100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 624.24	93 794.10	28 830.14	30.74
	Dettes fiscales et sociales	596 402.60	678 751.59	-82 348.99	-12.13
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	39 926.25	24 946.30	14 979.95	60.05
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	821 862.25	873 985.89	-52 123.64	-5.96
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 199 668.50	1 076 261.96	123 406.54	11.47
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	821 862.25	873 985.89		

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 584 240.69		3 584 240.69	2 627 522.34	956 718.35	36.41
Chiffre d'affaires NET	3 584 240.69		3 584 240.69	2 627 522.34	956 718.35	36.41
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			216 883.76	13 346.30	203 537.46	NS
Autres produits			448.24	6.28	441.96	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			3 801 572.69	2 640 874.92	1 160 697.77	43.95
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			401 518.19	243 986.58	157 531.61	64.57
Impôts, taxes et versements assimilés			64 783.75	48 243.65	16 540.10	34.28
Salaires et traitements			2 478 561.75	1 778 901.68	699 660.07	39.33
Charges sociales			621 661.58	443 877.55	177 784.03	40.05
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 931.00	8 409.77	-2 478.77	-29.47
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 127.78		2 127.78	
Dotations aux provisions						
Autres charges			50 184.52	15.89	50 168.63	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 624 768.57	2 523 435.12	1 101 333.45	43.64
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			176 804.12	117 439.80	59 364.32	50.55
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

CECOM Experts-comptables

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	105.63	147.10	-41.47	-28.19
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	105.63	147.10	-41.47	-28.19
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 379.57	366.06	1 013.51	276.87
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 379.57	366.06	1 013.51	276.87
2. Résultat financier (V-VI)	-1 273.94	-218.96	-1 054.98	-481.81
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	175 530.18	117 220.84	58 309.34	49.74
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		40 052.50	-40 052.50	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		40 052.50	-40 052.50	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-40 052.50	40 052.50	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	3 801 678.32	2 641 022.02	1 160 656.30	43.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 626 148.14	2 563 853.68	1 062 294.46	41.43
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	175 530.18	77 168.34	98 361.84	127.46

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

CECOM Experts-comptables

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 199 668.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 584 240.69 Euros et dégageant un bénéfice de 175 530.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 131 965€.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 798		
Installations générales agencements aménagements divers	31 457		1 225
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 158		
TOTAL	37 616		1 225
Prêts, autres immobilisations financières	4 056		65
TOTAL	4 056		65
TOTAL GENERAL	47 469		1 290

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 798	5 798
Installations générales agencements aménagements divers			32 682	32 682
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 158	6 158
TOTAL			38 840	38 840
Prêts, autres immobilisations financières		3 756	365	365
TOTAL		3 756	365	365
TOTAL GENERAL		3 756	45 003	45 003

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 798			5 798
Installations générales agencements aménagements divers	8 019	4 741		12 760
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 759	1 190		2 949
TOTAL	9 778	5 931		15 709
TOTAL GENERAL	15 576	5 931		21 507

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 741				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 190				
TOTAL	5 931				
TOTAL GENERAL	5 931				

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		2 128			2 128
TOTAL		2 128			2 128
TOTAL GENERAL		2 128			2 128
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 128			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	300	300	
Autres immobilisations financières	65	65	
Clients douteux ou litigieux	6 399	6 399	
Autres créances clients	670 528	670 528	
Impôts sur les bénéfices	94 879	94 879	
Taxe sur la valeur ajoutée	35 691	35 691	
Divers état et autres collectivités publiques	14 216	14 216	
Groupe et associés	176 157	176 157	
Débiteurs divers	170 063	170 063	
Charges constatées d'avance	10 366	10 366	
TOTAL	1 178 665	1 178 665	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 756		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	62 909	62 909		
Fournisseurs et comptes rattachés	122 624	122 624		
Personnel et comptes rattachés	20 864	20 864		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	303 807	303 807		
Taxe sur la valeur ajoutée	224 086	224 086		
Autres impôts taxes et assimilés	47 646	47 646		
Autres dettes	39 926	39 926		
TOTAL	821 862	821 862		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 300			12 300

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	184 279
Total	184 279

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	286
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 422
Dettes fiscales et sociales	74 054
Autres dettes	39 926
Total	188 688

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 366
Total	10 366

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 969 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	68 244
Total (1)	68 244

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	210 202
Total	210 202

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	360
moins de 35 ans	plus de 30 ans	83
Engagement total		443

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT ANGERS S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
ABALONE TT ANGERS S.A.S
10, rue du Haras - 49100 ANGERS
Ce rapport contient 15 pages
Référence : YB-12-18-131

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT ANGERS S.A.S

Siège social : 10, rue du Haras - 49100 ANGERS
Capital social : €.123 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société Abalone TT Angers S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Angers S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 15 mai 2019

KPMG S.A.

Yohann Bossard
Associé

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ANGERS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 10 RUE DU HARAS 49100 ANGERS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 81899821300016 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 798	AG 5 798		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	38 840	AU 15 709	23 131	27 838
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	300	BG	300	4 056
	Autres immobilisations financières*	BH	65	BI	65	
	TOTAL (II)	BJ	45 003	BK 21 507	23 496	31 894
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	676 927	BY 2 128	674 799	451 201
	Autres créances (3)	BZ	491 007	CA	491 007	584 429
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 366	CI	10 366	8 738
	TOTAL (III)	CJ	1 178 300	CK 2 128	1 176 172	1 044 368
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 223 303	1A 23 635	1 199 669	1 076 262

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 365 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

CECOM Experts-comptables

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ANGERS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 123 000)	DA	123 000	123 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 300	105
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	66 976	2 002
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	175 530	77 168
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	377 806	202 276
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	62 909	36 494
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		40 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	122 624	93 794
	Dettes fiscales et sociales	DY	596 403	678 752
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	39 926	24 946
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	821 862	873 986
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 199 669	1 076 262

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	821 862	873 986
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	62 623	36 297

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

CECOM Experts-comptables

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ANGERS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	3 584 241	FH		FI	3 584 241	2 627 522
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 584 241	FK		FL	3 584 241	2 627 522
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	216 884	13 346
	Autres produits (1) (11)					FQ	448	6
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 801 573	2 640 875
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	401 518	243 987
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	64 784	48 244
	Salaires et traitements*					FY	2 478 562	1 778 902
	Charges sociales (10)					FZ	621 662	443 878
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	5 931	8 410
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	2 128	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	50 185	16
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 624 769	2 523 435
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	176 804	117 440
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	106	147
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	106	147
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 380	366
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 380	366
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 274)	(219)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	175 530	117 221

CECOM Experts-comptables

Cegid Group

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ANGERS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		40 053
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		40 053
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		(40 053)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 801 678	2 641 022
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 626 148	2 563 854
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	175 530	77 168
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	216 884	13 346
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CECOM Experts-comptables

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

CECOM Experts-comptables

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 199 668.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 584 240.69 Euros et dégageant un bénéfice de 175 530.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 131 965€.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 798		
Installations générales agencements aménagements divers	31 457		1 225
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 158		
TOTAL	37 616		1 225
Prêts, autres immobilisations financières	4 056		65
TOTAL	4 056		65
TOTAL GENERAL	47 469		1 290

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 798	5 798
Installations générales agencements aménagements divers			32 682	32 682
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 158	6 158
TOTAL			38 840	38 840
Prêts, autres immobilisations financières		3 756	365	365
TOTAL		3 756	365	365
TOTAL GENERAL		3 756	45 003	45 003

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 798			5 798
Installations générales agencements aménagements divers	8 019	4 741		12 760
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 759	1 190		2 949
TOTAL	9 778	5 931		15 709
TOTAL GENERAL	15 576	5 931		21 507

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 741				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 190				
TOTAL	5 931				
TOTAL GENERAL	5 931				

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		2 128			2 128
TOTAL		2 128			2 128
TOTAL GENERAL		2 128			2 128
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 128			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	300	300	
Autres immobilisations financières	65	65	
Clients douteux ou litigieux	6 399	6 399	
Autres créances clients	670 528	670 528	
Impôts sur les bénéfices	94 879	94 879	
Taxe sur la valeur ajoutée	35 691	35 691	
Divers état et autres collectivités publiques	14 216	14 216	
Groupe et associés	176 157	176 157	
Débiteurs divers	170 063	170 063	
Charges constatées d'avance	10 366	10 366	
TOTAL	1 178 665	1 178 665	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 756		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	62 909	62 909		
Fournisseurs et comptes rattachés	122 624	122 624		
Personnel et comptes rattachés	20 864	20 864		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	303 807	303 807		
Taxe sur la valeur ajoutée	224 086	224 086		
Autres impôts taxes et assimilés	47 646	47 646		
Autres dettes	39 926	39 926		
TOTAL	821 862	821 862		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 300			12 300

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	184 279
Total	184 279

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	286
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 422
Dettes fiscales et sociales	74 054
Autres dettes	39 926
Total	188 688

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 366
Total	10 366

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 969 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	68 244
Total (1)	68 244

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	210 202
Total	210 202

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	360
moins de 35 ans	plus de 30 ans	83
Engagement total		443

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

Copie certifiée conforme
L / 13/11/2019 16:15:06
N° de dépôt - 2019/15043 / 818998213

Pour copie certifiée conforme délivrée le 13/11/2019